

Mémoire

**La rivière des Trois-Pistoles :
témoignage de Mikael Rioux**

**Présenté à la Commission de l'économie et du travail
dans le cadre d'une consultation générale
sur le document intitulé :**

**Le secteur énergétique au Québec- Contexte enjeux et
questionnements**

Janvier 2005

4 janvier 2005

Mon nom est Mikael Rioux. Je suis né à Trois-Pistoles et j'y ai passé toute mon enfance. La rivière des Trois-Pistoles et ses chutes font partie des souvenirs qui m'envahissent lorsque je repense aux après-midi de ma jeunesse passés à me baigner et à pêcher avec les amis le long des rives de ce merveilleux cours d'eau. Après des études en Écotourisme International six ans d'expérience dans le domaine du tourisme et de nombreux voyages, je considère toujours cet endroit comme un site d'une grande beauté et possédant un fort potentiel récréotouristique. Ce magnifique territoire patrimonial de 168 acres, acquis par la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges en 1993, est classifié au schéma d'aménagement de la MRC des Basques comme territoire d'intérêts écologique, esthétique et historique se doit d'être développé de façon harmonieuse pour les citoyens d'aujourd'hui et les générations à venir.

« Située à mi-chemin entre les deux grandes villes de Rimouski et de Rivière-du-Loup, traversant du sud au nord la MRC des Basques, la rivière des Trois-Pistoles est un centre d'intérêt majeur du territoire des Basques. Autrefois voie de circulation amérindienne entre le fleuve Saint-Laurent et la rivière Saint-Jean, la rivière est un territoire important et rassembleur sur les plans récréatif et touristique de la région des Basques. Le lit tortueux de la rivière, la vallée qui l'entoure, le Sault Mackenzie et les trois autres chutes sont des éléments uniques de notre région. » (PSAR-1 MRC des Basques adopté le 18 octobre 2001)

La vallée de la rivière des Trois-Pistoles compte parmi les sites les plus attrayants du Québec. La beauté sauvage de ses berges, de ses chutes, de ses canyons lui donne un potentiel de développement récréotouristique très élevé. Les efforts déployés depuis une quinzaine d'années pour aménager les lieux et en faciliter l'accès ont donné des résultats magnifiques : sentiers pédestres, belvédères et accès à l'eau pour le plaisir des promeneurs, des baigneurs et des pêcheurs. La route verte ainsi que le sentier national y passent et ont coûté plus d'un million de dollars.

Le site est fréquenté par un nombre croissant de touristes, par la population résidante, par les anciens habitants que des impératifs multiples ont contraint à quitter leur village. Ils sont nombreux ceux et celles qui reviennent chaque année, avec émotions, comme lors d'un pèlerinage, aux lieux de leur enfance. Le riche potentiel ornithologique et mycologique de la vallée ajoute de la couleur et de la musique à la magie des lieux.

Toutefois des hommes d'affaires voient plutôt un potentiel hydro-électrique dans la rivière des Trois-Pistoles. Bien que d'un ridicule 3,5 MW de puissance, ce projet semble toujours sur les rails après bientôt sept années de controverse. Pourquoi donc les opposants au projet sont si tenaces et prêts à tout pour préserver ce coin de pays ? Je vais essayer d'y répondre en faisant ici un résumé de cette saga qui est en soi un scandale dans une société qui prostitue le terme développement durable au profit du sacro-saint système capitaliste.

En octobre 2002, je reviens chez nous après avoir séjourné aux Îles-de-la-Madeleine durant l'été. Je découvre alors avec stupéfaction que des travaux d'excavation ont détruit un beau petit marais le long du sentier national qui longe la rivière des Trois-Pistoles. Une centaine d'arbres, dont de vieux pins gris et des cèdres ont été abattus et ce à environ une cinquantaine de mètres de la

rivière. Choqué par cette vision d'horreur, je me rendis aux nouvelles pour apprendre qu'un promoteur privé voulait construire un barrage afin de produire 3,5 MW d'électricité. Ce qui m'a mis le plus en colère, c'est lorsque j'ai réalisé que les travaux avaient été arrêtés parce que le décret ministériel n'était pas encore émis. On avait donc saccagé un petit coin de paradis avant même d'en obtenir l'autorisation. Après avoir obtenu plus d'informations par les Ami(e)s de la rivière des Trois-Pistoles, un groupe de citoyens impliqués dans le dossier depuis le début, je me suis promis de faire en sorte qu'un projet aussi rétrograde ne voit jamais le jour.

Imaginez, un promoteur privé débarque chez vous et loue le lit de la rivière pour la ridicule somme de 25 000 \$ par année. Il repart avec tous les profits engendrés par la production des turbines, sans en divulguer le montant aux citoyens québécois. Ce projet ne produisait que 0,5 emploi permanent et la municipalité n'obtenait qu'un maigre 25 000 \$ par année. Ce projet ne devait pas voir le jour.

Avec les fortes pressions appliquées sur le gouvernement de l'époque, nous avons réussi à faire avorter ce projet ainsi que trente-six autres projets de petites centrales privées sur l'ensemble du territoire québécois. Enfin, des groupes écologistes remportaient une victoire et la politique nationale de l'eau permettrait la mise en valeur du patrimoine québécois pour les générations futures dans un véritable esprit de développement durable.

Malheureusement, comme c'est souvent le cas en environnement, la victoire fut de courte durée et le gouvernement « vert » de Jean Charest décida de tout remettre en question. Bien que le peuple québécois ait déjà payé 3,3 millions \$ pour sauver cette rivière des turbines de l'industrie privée, le gouvernement libéral permet à de nouveaux promoteurs privés de revenir à la charge. C'est ici que le scandale de la Trois-Pistoles a pris de l'ampleur. Comme le gouvernement libéral laissa entendre qu'il repartirait le programme des petites centrales, de nouveaux promoteurs se sont pointé le nez sur la rivière des Trois-Pistoles. Le premier promoteur, Grade Trois-Pistoles a reçu 3,3 millions \$ en dédommagement, il ne pouvait donc pas revenir à la charge. Une « nouvelle » firme, Gestion Conseil SCP, a pris la relève. Nous avons découvert par la suite que Gestion Conseil SCP était impliquée dans le premier projet de petite centrale en tant que premier actionnaire de Grade Trois-Pistoles. Les deux autres actionnaires étaient Jean-Marc Carpentier et un certain André Boulanger, actionnaire jusqu'en janvier 2004. M. Boulanger est aujourd'hui à la tête d'Hydro-Québec distribution. On a donc affaire à des grosses pointures de l'industrie électrique québécoise. M. Boulanger décide aujourd'hui des prix à payer à ses anciens collègues du privé et ces contrats sont tenus secrets. Quelle belle société d'état nous « possédons » !

Pour en revenir à Gestion Conseil SCP, cette entreprise profitait d'une bonne somme d'argent que nous, généreux contribuables québécois leurs avions payé préalablement à la suite de l'abandon du projet de petite centrale en novembre 2002. (Contrat no 200-17-00293-033 Cour Supérieure, District de Québec, Province de Québec, Canada). Il était tentant de revenir à la charge, car même une rivière ne peut éteindre la soif d'argent de ces promoteurs sans scrupule.

Cette fois, la stratégie fut différente et c'est en s'associant avec la MRC des Basques, dont le préfet est André Leblond, ancien maire de Notre-Dame-des-Neiges et signataire du premier projet, que le projet a été relancé.

Recommence alors pour les citoyens une démarche pénible et coûteuse pour avoir accès aux documents reliés au projet de barrage. On y découvre des irrégularités dignes d'une république de bananes. Pour répondre aux nouvelles exigences gouvernementales, la MRC doit faire un référendum. La MRC n'a pas d'argent. Hé bien, qu'à cela ne tienne, c'est Hydro-Québec qui de façon détournée a financé le référendum. Ce référendum était probablement l'un des plus anti-démocratique de l'histoire du Québec, mais comme il est présentement sous enquête, je ne parlerai pas ici des nombreuses irrégularités de ce dossier.

Tout ce que je peux dire, c'est que de tels référendums ne doivent plus être tenu par des MRC puisque les rivières appartiennent à tous les Québécois. C'est au peuple québécois dans son entier à décider de ce qu'il veut faire de ce patrimoine naturel. En passant, selon un sondage de la firme Léger Marketing, dévoilé le 1^{er} décembre 2004, seulement 22% de la population québécoise croit que la construction de petites centrales hydro-électriques est un bon choix pour l'avenir énergétique du Québec. Par contre, 76% des 592 répondants, préconisent le développement éolien et 55% des personnes sondées sont prêtes à diminuer leur consommation d'énergie électrique. Par ailleurs, pour en avoir été témoin dans le cas de la Trois-Pistoles, les référendums ont un effet très destructeur pour le tissu social des petits villages et ouvrent des plaies qui prendront des années à se cicatriser. Ce référendum se solda par une victoire des pro-barrage avec 60 % des votes. Même si le préfet avait mentionné sur les ondes d'une radio locale qu'il désirait deux tiers des votes, soit 66% pour aller de l'avant, il passa outre cette déclaration et cria tout fort la victoire, de son référendum organisé par sa MRC.

Quelques semaines plus tard, qu'elle ne fut pas la surprise des citoyens des Basques, lorsqu'ils apprirent qu'à dix minutes de la rivière des Trois-Pistoles, allait se construire des moulins à vent capable de produire 200 MW d'électricité, sans détruire d'écosystème ! Les résultats du référendum auraient certainement été différents si la question référendaire avait offert cette alternative à celui des 3,5 MW générés par une mini-centrale.

Si les élus de la MRC des Basques avaient écouté leurs citoyens qui demandaient d'attendre les conclusions de la commission parlementaire avant de se lancer dans ce référendum, ils auraient eu le temps de mieux informer leur population des alternatives possibles. Ce projet d'éoliennes créera beaucoup plus d'emplois que le 0,5 emploi permanent créé par le projet de barrage. Bref, même un enfant serait capable de faire le bon choix. D'ailleurs, dans la MRC des Basques, les jeunes de 14-17 ont signé une pétition de plus de 400 noms, soit presque la totalité de ce groupe d'âge, afin de signifier leur opposition au projet de petite centrale. Ce sont ces mêmes jeunes qui auront à vivre avec les conséquences de nos actes. J'ai déjà eu la chance de rencontrer en personne le ministre Sam Hammad et lorsque celui-ci m'a demandé de lui définir ce qu'était pour moi le développement durable je lui ai répondu par une maxime autochtone qui dit : « On n'hérite pas la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants ». Dans ce cas-ci, les jeunes nous ont clairement signalé qu'ils ne voulaient pas de ce projet, à nous de les entendre. En passant, ça donne quoi d'investir des millions dans des programmes d'incitation aux jeunes à revenir en région si, quand ils sont là, on ne prend même pas la peine de les écouter...

Pendant la période des fêtes 2004-2005, je suis allé marcher sur la passerelle de la route verte qui enjambe la rivière des Trois-Pistoles. Elle se situe au-dessus des trois chutes qui risquent de disparaître. Le décor fixé dans la glace était féérique. J'y ai rencontré un couple de touristes

français qui était au courant du projet de barrage. Ils ont été scandalisés par le fait que des gens puissent penser à détruire un si bel endroit pour aussi peu en retour. En tant que professionnel du tourisme vert, je suis persuadé qu'un bon projet de mise en valeur récréo-touristique de ce secteur, surpasserait de beaucoup les nébuleuses retombées économiques promises pour le projet de barrage et ce, sans compromettre l'avenir énergétique du Québec. Ce parc municipal où coule la rivière est attenant à l'Île aux Basques et connexe au Parc Marin du Saguenay. Propriété de la Société Provancher d'histoire naturelle du Canada, cette île est un refuge d'oiseaux migrateurs et vient d'obtenir le statut de lieu historique national du Canada. Cet ensemble unique doit être considéré comme un objet du patrimoine paysager faisant partie d'un ensemble à protéger et à mettre en valeur pour l'ensemble des Québécois et Québécoises. C'est ça le véritable développement durable mais dans le dossier de la rivière des Trois-Pistoles c'est aussi une raison de justice sociale.

« Quand le dernier arbre sera abattu, la dernière rivière empoisonnée, le dernier poisson pêché, alors vous découvrirez que l'argent ne se mange pas » Proverbe Cris.

Pour me rejoindre : mikrioux@hotmail.com